



DANS SA SEANCE DU 08 AVRIL 2024 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De préavis favorablement la demande d'installation de panneaux photovoltaïques, parcelle 371, Mme Danielle Hostettler, Ch. de la Pierrâre 5a ;
- De préavis favorablement la demande d'installation de panneaux photovoltaïques, parcelle 375, M. Francis Monnin, Ch. de la Pierrâre 9a ;

La municipalité